

Discours du Trône – Répercussions de la COVID-19

Le premier fondement de l’approche en quatre volets du gouvernement est de lutter contre la pandémie et de sauver des vies. Le discours du Trône promet de faire « tout ce qu’il faut » pour répondre aux défis et à l’urgence auxquels sont confrontés les Canadiens en pleine pandémie de COVID-19.

Vous trouverez ci-dessous les engagements et les mesures directement liés à la COVID-19.

Santé publique et mesures de protection :

- Utiliser les outils dont nous disposons jusqu’à ce qu’un vaccin sûr et efficace soit disponible, comme les tests de dépistage, les traitements et les mesures d’éloignement physique.
- Renforcer l’engagement à porter des masques.
- Poursuivre les efforts visant à fournir aux Canadiens l’équipement de protection individuelle dont ils ont besoin, notamment en renforçant les capacités nationales, tout en sécurisant les chaînes d’approvisionnement afin de préserver la sécurité des Canadiens et de créer des emplois.

Capacité de dépistage et de recherche de contacts

- Appuyer les provinces et les territoires en matière de dépistage et de recherche de contacts afin de répondre à la recrudescence de l’automne et aux longs temps d’attente pour se faire tester.
- Poursuivre et, à terme, déployer « toutes les technologies et toutes les options » pour des tests plus rapides afin d’améliorer la capacité de dépistage.
- Mettre en place une « équipe fédérale d’intervention en matière de dépistage » pour répondre aux besoins à cet égard, y compris dans les collectivités isolées et éloignées.
- Encourager les autres provinces et territoires à utiliser l’application Alerte COVID. Actuellement, l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont adopté l’application.

Vaccins et produits thérapeutiques :

- Veiller à ce que les Canadiens puissent obtenir un vaccin une fois qu’il sera prêt.
- Examiner toute la gamme des possibilités de négociation d’éventuels accords sur les vaccins.
- Poursuivre la collaboration avec le Groupe de travail sur les vaccins pour l’achat et le déploiement des vaccins, ainsi qu’avec le Groupe de travail sur l’immunité pour examiner comment la COVID-19 affecte les populations vulnérables.

Soutien financier¹ – Entreprises et particuliers :

- Aider les grandes et les petites entreprises à s'adapter à l'avenir, notamment par des options plus numériques, créatives et respectueuses du climat. Continuer à soutenir les entreprises créatrices d'emplois.
- Prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) jusqu'à l'été prochain en travaillant avec les entreprises et les travailleurs pour s'assurer que le programme répond aux besoins sanitaires et économiques en évolution.
- Élargir le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) afin d'aider les entreprises à faire face aux coûts fixes.
- Améliorer le Programme de crédit aux entreprises (PCE).
- Mettre en place d'autres mesures d'aide pour les industries les plus durement touchées, notamment l'industrie du voyage et du tourisme, l'industrie de l'accueil et les industries culturelles comme les arts de la scène.
- Soutenir les bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) par le biais du système d'assurance-emploi. Pour ceux qui n'auraient pas traditionnellement droit à l'assurance-emploi, le gouvernement créera la Prestation canadienne transitoire de la relance économique. Le système d'assurance-emploi deviendra le seul mécanisme de versement des prestations d'emploi, y compris pour les Canadiens qui n'avaient pas droit à l'assurance-emploi avant la pandémie (p. ex., les travailleurs indépendants).

Création d'emplois :

- Lancer une campagne visant à créer plus d'un million d'emplois, à rétablir l'emploi aux niveaux précédents et à soutenir les femmes, les Canadiens racialisés et les jeunes.
- Renforcer la Stratégie emploi et compétences jeunesse, afin d'offrir aux jeunes Canadiens davantage d'expériences professionnelles rémunérées l'année prochaine.
- Investir dans la formation des travailleurs, y compris l'acquisition de nouvelles compétences dans des secteurs en croissance; l'aide aux travailleurs pour suivre des formations et obtenir des accréditations; le renforcement des futurs travailleurs, en les mettant en contact avec des employeurs et de bons emplois.

Soins de santé :

- Continuer à développer la capacité à fournir des soins de santé virtuels grâce à un système souple capable d'atteindre les personnes à domicile.
- Continuer à lutter contre l'épidémie d'opiacés qui déchire les communautés, ce qui constitue une crise de santé publique permanente et qui s'aggrave.
- Accélérer les mesures visant à mettre en place un programme national et universel d'assurance-médicaments, notamment en soutenant les Canadiens qui ont perdu leur couverture lorsqu'ils ont été licenciés en raison de la pandémie.

¹ Le gouvernement publiera une mise à jour du plan d'intervention économique face à la COVID-19 du Canada. Ce document présentera la situation économique et financière du gouvernement, fournira des projections financières et exposera de nouvelles mesures pour mettre en œuvre le présent discours du Trône.

Établissements de soins de longue durée :

- Introduire une législation modifiant le *Code criminel* pour pénaliser ceux qui négligent les personnes âgées dont ils ont la charge.
- Travailler avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles normes nationales en matière de soins de longue durée.
- Prendre des mesures supplémentaires pour aider les gens à rester chez eux plus longtemps.
- Introduire d'autres mesures ciblées pour les travailleurs de soutien personnel.

Garde d'enfants :

- Réaliser un investissement important, soutenu et à long terme dans la mise en place d'un système d'apprentissage préscolaire et de garde d'enfants à l'échelle du Canada.
- S'appuyer sur les investissements précédents, tirer les leçons du modèle qui existe déjà au Québec et travailler avec toutes les provinces et tous les territoires pour garantir que des soins de qualité sont accessibles à tous.
- Subventionner des programmes avant et après l'école pour les enfants du primaire.

Populations vulnérables :

- *Les femmes, y compris les femmes qui travaillent, les femmes à faible revenu et les femmes qui fuient la violence sexospécifique :*
 - Créer un plan d'action pour les femmes dans l'économie afin d'aider davantage de femmes à retourner sur le marché du travail et d'assurer une réponse féministe et intersectionnelle à la pandémie et à la reprise.
 - Accélérer la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.
 - Accélérer les investissements dans les refuges et les logements de transition, et continuer à faire avancer un plan d'action national pour lutter contre la violence sexospécifique.
- *Les Canadiens handicapés :*
 - Présenter un certain nombre de mesures pour venir en aide aux personnes handicapées, notamment un plan d'inclusion qui comprendra un nouveau régime de prestations d'assurance-invalidité s'inspirant du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées; une stratégie d'emploi solide destinée aux Canadiens handicapés et un processus plus efficace pour déterminer l'admissibilité aux programmes et aux prestations d'invalidité du gouvernement.
- *Sans-abri :*
 - Éliminer les situations d'itinérance chroniques au Canada, notamment en investissant de manière substantielle dans le logement pour les Canadiens.
- *Travailleurs migrants :*
 - Soutenir et protéger les travailleurs migrants qui produisent, récoltent et transforment nos aliments.
- *Communautés racialisées :*
 - Continuer à soutenir et à lutter contre le racisme systémique qui touche les peuples autochtones, les Noirs et les Canadiens racialisés, en particulier depuis que la COVID-19 a frappé les Canadiens racialisés.

- *Populations autochtones* :
 - Continuer à contenir la propagation de la COVID-19 et assurer la sécurité des communautés autochtones.
 - Accélérer les travaux visant à élaborer conjointement avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis une législation en matière de santé autochtone fondée sur les distinctions, ainsi qu'une stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions.
 - Continuer à combler le déficit d'infrastructures dans les communautés autochtones, en travaillant sur la base des distinctions avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour accélérer l'engagement décennal du gouvernement.
 - Travailler avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Autres implications potentielles :

- *Réconciliation* - Faire des investissements supplémentaires en matière de résilience pour respecter l'engagement en matière d'eau potable dans les communautés des Premières Nations. Soutenir le renforcement des capacités des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Introduire une législation visant à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones avant la fin de cette année.
- *Large bande* – accélérer les délais de connectivité et les ambitions du Fonds universel pour la large bande afin de garantir que tous les Canadiens, où qu'ils vivent, aient accès à l'Internet haute vitesse.
- *Compagnies aériennes régionales* – Travailler avec des partenaires pour soutenir les routes régionales des compagnies aériennes. Il est essentiel que les Canadiens aient accès à des services aériens régionaux fiables et abordables.
- *Changements climatiques* – Proposer un plan pour dépasser l'objectif climatique du Canada pour 2030. Le gouvernement légifèrera sur l'objectif du Canada de zéro émission nette d'ici 2050.